



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 07 mars 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8		L'an deux mille vingt-cinq, Le sept du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.	
Date de convocation : 26/02/2024 Date d'affichage : 14/03/2024		Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Alexandre LENOBLE,	
VOTE	Abstention	/	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.
	Contre	/	
	Pour	8	

DELIBERATION 2025-03

Tarification EAU consommée à compter du 01/01/2025

VU la délibération 2023-35 du 17/11/2023 modifiant le prix de l'eau,

CONSIDERANT les tarifs actuels et une augmentation du prix de l'eau programmée par le Syndicat des eaux de Montmirey-le-Château, et l'augmentation des redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau,

CONSIDERANT les augmentations des frais de maintenance,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

✓ **FIXE** comme suit le prix de l'eau consommée à compter du 1^{er} janvier 2025 :

	Prix 2024	Prix 2025
Forfait annuel compteur	51.84 €	51.84 €
Prix au mètre cube	1.20 €	1.40 €
Taxe supplémentaire	0.10/ m ³ (plafonnée à 500 m ³)	0.10/ m ³ (plafonnée à 500 m ³)

✓ **RAPPELLE** que les taux des redevances consommation, performance et prélèvement sont fixés par l'agence de l'eau. La commune reverse les sommes prélevées à cet organisme.



Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

